

L'hospitalisation à Dunkerque à travers les siècles
Georges Meurette
1988

Préambule

Dans la langue française, bien des mots prêtent à des interprétations diverses. Les mots : hôpital, hospice, hospitalité, hospitalier, avant de parvenir à la signification qu'on leur donne aujourd'hui, revêtent, encore maintenant, des significations différentes.

C'est ainsi qu'au XIIe siècle, un hôpital est un établissement charitable qui reçoit des "hôtes" indigents.

De même un hospice accueille des vieillards au nom de l'hospitalité qui est une forme de la charité.

De là vient, peut-être, pour les personnes âgées la répugnance pour un hébergement "à l'hospice".

De même, le mot "hospitalier" désignait des religieux qui accueillait des pèlerins.

*Dans le sud de la France, sur les routes empruntées par les grands pèlerinages, des villages s'appellent "**L'Hospitalet**" ou "**L'Hôpital**" parce qu'ils étaient des relais pour les pèlerins sur les routes de Jérusalem, Rome ou Compostelle.*

*Encore de nos jours, les femmes et les hommes qui accueillent les pèlerins malades à Lourdes sont des **Hospitalières** et des **Hospitaliers** regroupés au sein des **Hospitalités diocésaines**, agréées par l'**Hospitalité de Lourdes**.*

***Régine Pernoux**, dans son "**Histoire du Peuple Français, des Origines au Moyen-âge**" écrit que nombreuses étaient les "**Fondations Hospitalières**" qui dispensaient leurs soins "aux malades, aux pèlerins, aux errants, aux misérables".*

Toujours donc cette notion de charité envers les plus démunis.

*D'ailleurs ces établissements étaient gérés par des religieux, plus souvent par des religieuses et portaient le nom d'**Hôtel-Dieu** le plus célèbre étant celui de Paris dont l'appellation subsiste, encore, et dont le règlement stipulait que le malade devait être traité comme le Christ lui-même.*

Au XVIIe Siècle

*Le développement de la mendicité donna lieu à la création de l'**Hôpital Général** (1656).*

Nous verrons plus loin que cette création eut des répercussions à Lille et à Dunkerque. Une ordonnance de 1662 prévoyait, dans chaque bourg, la création d'un hôpital.

*La Convention nationalisa les biens des hôpitaux ; le Directoire en confia la gestion aux communes : **Bonaparte** les plaça sous la tutelle préfectorale.*

Sous la III^e république

L'Hôpital des Pauvres est devenu un organisme social.

Les découvertes scientifiques dans le domaine de la médecine lui ont fait prévoir des installations coûteuses qu'il met à la disposition de la population moyennant rétribution.

Grâce à la Sécurité Sociale, les différences s'atténuent entre riches et pauvres. Tous peuvent bénéficier des compétences médicales et des appareils les plus perfectionnés pour diagnostiquer et soigner les affections les plus graves.

L'hospitalisation à Dunkerque

*Dans son étude historique sur l'hospice civil de Dunkerque (Société Dunkerquoise, 32^e Volume, 1902) Monsieur **A. Ruysen** estime que les origines de "la **Bienfaisance**" à Dunkerque remontent à la "**Table des Pauvres**".*

*Cette institution, dont il sera souvent question dans ce récit, existait déjà en 1273. **Marguerite de Constantinople**, Comtesse de Flandre, la mentionne dans son testament.*

*A la même date, le sieur **Adam de Mardyck** lègue cinq sols "à la Table des Pauvres de Dunkerque".*

*Le **Docteur Louis Lemaire** donne une précision sur cette institution commune à beaucoup de communes de Flandre et sur la signification du mot **table**, en flamand **disch**. Dans notre langage moderne nous dirions aujourd'hui "**Caisse des Pauvres**". Elle était administrée par les frères de la Charité ou du Saint-Esprit.*

Elle était l'ancêtre de notre bureau de bienfaisance.

*La première mention du mot "**hôpital**" figure dans le testament de **Robert de Cassel** qui fit des legs aux hôpitaux de Cassel, Bourbourg, Dunkerque et Warneton.*

*Il est vraisemblable, d'après **Louis Lemaire**, que la fondation des hôpitaux **Saint-Jean** et **Saint-Julien** se situe entre 1273 et 1328.*

En 1363

Il y avait donc deux hôpitaux à Dunkerque.

*Le bourgmestre reçoit les mestres de l'un comme de l'autre, les engageant à faire célébrer des messes et obits tous les ans pour leur bienfaiteur : **Robert de Cassel**.*

***Louis Lemaire** estime que le plus ancien était l'hôpital Saint-Jean construit dans le voisinage de l'église paroissiale.*

Il recevait des vieilles femmes qui étaient soignées par des Béguines qui n'étaient pas véritablement des religieuses.

En 1430

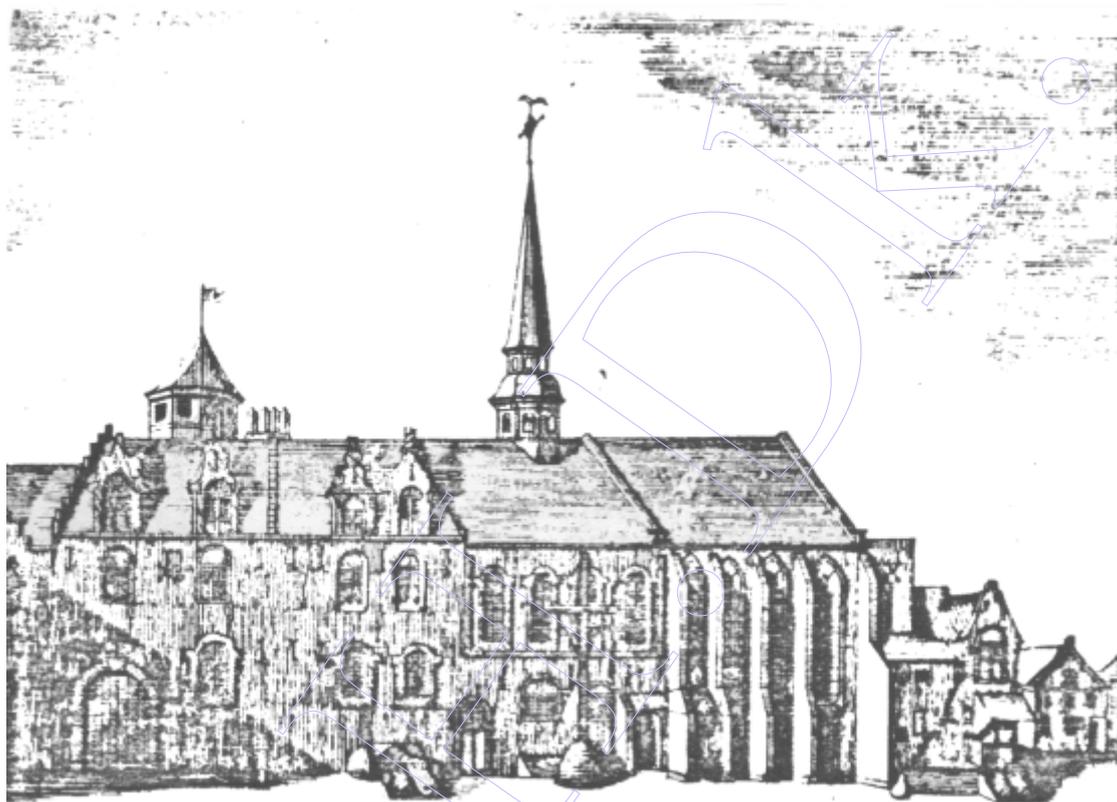
Lors des luttes intestines, il fut incendié en même temps que l'église.

En 1450

La reconstruction de l'église Saint-Eloi empiéta sur le terrain de l'hôpital dont les biens furent transférés à l'hôpital Saint-Julien.

Si l'hôpital Saint-Jean est le plus ancien, il est non moins certain que les deux hôpitaux ont existé simultanément.

Quand les biens de l'hôpital Saint-Jean furent dévolus à l'hôpital Saint-Julien, celui-ci en profita pour se réorganiser.



Le Couvent des Pénitentes chargées de l'hôpital Saint-Julien (Rue Faulconnier)

en 1450

Donc, ce dernier est le seul établissement hospitalier de Dunkerque.

Il est situé entre la rue Saint-Julien (actuelle Rue Faulconnier), la rue de Hollande (aujourd'hui, quai des Hollandais) et la rue des Pierres qui a conservé son nom jusqu'en 1920 date à laquelle elle prit le nom du Maréchal French.

Il était tenu par des religieuses venues de l'Abbaye du Haut-Pont à Saint-Omer d'où elles avaient été envoyées à Dunkerque par l'évêque de Therouanne dont dépendait notre cité, à cette époque.

*A l'origine elles étaient au nombre de quatre, bientôt huit et étaient appelées les **Sœurs Grises de Saint-François**.*

*Pourquoi ce nom de **Saint-Julien**, alors que les hôpitaux de Flandre étaient plutôt sous le vocable **Saint-Jean** ? (comme encore de nos jours à Bruges).*

Voici ce qu'en dit le Docteur **Lemaire** dans une note de "Histoire de Dunkerque" :
"Saint-Julien" l'Hospitalier tue ses parents au cours d'une tragique méprise ; pour expier son crime involontaire, il s'installe au bord d'une rivière et se met au service des pèlerins auxquels il fait passer l'eau, dans sa barque, et qu'il recueille dans un hôpital qu'il a construit de ses mains.

Les flamands avaient pour lui une dévotion particulière et, dès le moyen-âge, ils avaient fondé à Rome un hospice sous le vocable de "Saint-Julien des Flamands".

En 1558

Nouveau désastre pour Dunkerque.

Les troupes françaises du **Maréchal de Thermes** mettent la ville à sac et l'hôpital ne fut pas épargné ; une grande partie de ses constructions périrent dans l'incendie général.

Le **comte d'Egmont** ayant repris la ville, pour le compte du **Roi d'Espagne**, quelques délégués des bourgeois dunkerquois s'en furent, en délégation, à Bruxelles, auprès de celui-ci, pour demander l'autorisation d'organiser une loterie de 200.000 livres pour la reconstruction de l'hôpital.

Le Roi lui-même acheta cinq cents billets.

En 1617

L'hôpital subit de nouvelles transformations, à l'initiative des Sœurs Grises.

Elles concernèrent surtout la chapelle qui devint la pièce principale de l'établissement comme le prouvent les gravures de l'époque.

Ces religieuses qui étaient devenues très nombreuses avaient plus le souci de leur sanctification que celui du soin des malades. A tel point qu'en 1665 (Dunkerque à cette date, était française elles sollicitèrent du magistrat l'autorisation de se cloître.

L'autorisation leur ayant été accordée, après beaucoup de résistance, elles prirent le nom de "**Religieuses Pénitentes**".

Ceci explique que **Faulconnier**, au bas d'une gravure représentant l'édifice, ait écrit "Façade de l'Eglise et du Couvent des Pénitentes" et non pas de Saint-Julien.

C'est également pour cette raison que la rue Saint-Julien prit le nom de rue des Pénitentes avant de s'appeler rue Faulconnier.

Quatre religieuses devaient continuer à s'occuper des malades mais l'ensemble de la communauté s'en désintéressa.

Encore ces religieuses n'étaient-elles plus que deux en 1682 et les malades ne disposaient-ils plus que de trois ou quatre chambres pouvant contenir à peine une douzaine de lits.

Cette situation devenait intolérable dans une ville dont la population augmentait sans cesse et aussi, hélas, le nombre des indigents.

Aussi quand les religieuses de Saint-Augustin de Dixmude sollicitèrent l'autorisation de s'implanter à Dunkerque, il leur fut répondu :

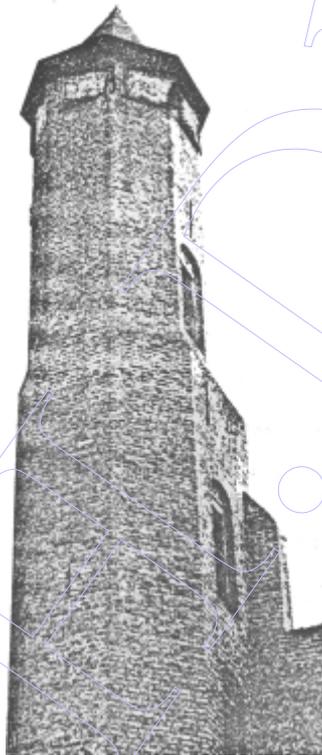
"Que les religieuses ne pourront oncques (vieux français : Jamais) se laisser enfermer ni se dispenser de l'assistance aux malades".

*Mais les Pénitentes ne voulurent pas abandonner la place.
Il s'en suivit un procès qui les opposa de 1689 à 1766 au magistrat et à la table des
pauvres.*

*Nous verrons que, dès la fin du XVIIe siècle, de nombreux pour parlars avaient été engagés
en vue de la construction d'un nouvel hôpital mais l'hôpital Saint-Julien continua à
fonctionner pour les étrangers qui étaient nombreux à Dunkerque du fait de sa situation
portuaire.*

En 1789

Lors de la confiscation des biens du Clergé, les religieuses durent abandonner leur couvent.



**De l'ancien hôpital « Saint Julien », la tour fut conservée.
Celle-ci, encore visible de la cour.**

Le 29 Septembre 1792

*Deux chirurgiens nommés **Munter** et **Lefebvre**, estimant qu'il serait inhumain
d'abandonner les étrangers, obtinrent du conseil général de la commune l'autorisation
d'occuper les bâtiments à condition de les remettre à la première réquisition.*

**L'hôpital général
1737-1909**

*Il serait vain, pour illustrer cet article, de rechercher un document iconographique,
même un plan de l'hôpital général qui remplaça, au XVIIIe siècle, l'hôpital Saint-Julien de la
Rue Faulconnier.*

Un des rares documents, aux archives de Dunkerque, est un plan de la ville datant de 1759 sur lequel on remarque nettement la configuration de l'édifice entre la rue des vieux-quartiers (Poincaré), des vieux remparts, d'Anjou (actuellement Rue Jean-Bart) et du château.

Ce bâtiment unique, apparemment homogène, prend jour sur ces différentes rues et aussi sur une cour centrale nettement dessinée sur ce plan.

Mais cette édification a suivi des péripéties, des acquisitions et transformations successives.

En 1689

La table des pauvres songeait déjà à construire un nouvel hôpital.

En 1690

Le magistrat, c'est-à-dire le conseil municipal de l'époque, en décida la construction, mais sans avoir les moyens d'assumer la dépense.

Il fallut attendre quarante années d'économies et d'espérances de subventions pour atteindre le but, par étapes successives.

En 1694

*L'administration achète la propriété d'un **sieur Audiquet** située rue des vieux quartiers et jouxtant les jardins de l'hôpital militaire.*

En 1702

Nouvelle acquisition de deux maisons voisines et d'un terrain vague.

Puis, du fait du percement de la rue d'Anjou (actuelle rue Jean Bart, passant devant Lamartine), le jardin de l'hôpital militaire fut coupé en deux, sa partie sud fut achetée par la ville et l'hôpital fut ainsi encore agrandi.

Ces quelques renseignements permettent de situer l'hôpital général à l'emplacement du collège Lamartine et du chantier de construction ouvert récemment par la Maison Flamande.

*Le **Docteur Louis Lemaire** estime que le véritable fondateur de l'hôpital fut un bourgeois de Dunkerque ; appelé **SANS** qui demanda et obtint du magistrat l'autorisation de prendre à sa charge tous les enfants pauvres.*

*En reconnaissance l'administration municipale le nomma directeur et lui adjoignit : **MM Jean Drieux, Armand Mesnel et Jean Dezerable.***

Ces quatre noms figurent en tête de la liste des administrateurs de l'hospice général depuis 1720.

En 1727

*Nouvel agrandissement par l'achat à un **sieur Vandenabelle** d'un immeuble, rue d'Anjou.*

Mais ces agrandissements successifs ne formaient qu'un agglomérat de maisons disparates et ne facilitaient pas les circulations. Le magistrat souhaitait construire un établissement homogène mieux adapté au fonctionnement d'un hôpital.

Le projet d'un bâtiment nouveau avait été adopté en 1733.

La ville consentit un prêt de 50000 livres et la chambre de commerce de 20000 mais ces fonds furent bien vite engloutis. A bout de ressources le Bourgmestre et les échevins adressèrent une supplique au Roi, afin d'ériger l'hôpital Saint-Julien en hôpital général.

*A Paris, avait été fondé en 1656 "L'hôpital général" connu jusqu'à nos jours sous le nom de la **Salpêtrière**. Des établissements analogues furent créés dans quelques villes importantes de province.*

Satisfaction fut donnée à la requête du magistrat de Dunkerque, par lettres patentes, du Roi Louis-XV en Juillet 1737.

Rappelons, à ce sujet, que l'hospice général de Lille porte toujours ce nom datant de 1739.

*Notre établissement dunkerquois avait donc deux ans de plus. Ce fait est confirmé par la célébration de son cinquantenaire le 9 Aout 1787 qui donna lieu à de grandes manifestations. A cette occasion l'administration fit don, à la chapelle, d'une statue en bois, de Saint-Julien, sculptée par un artiste berguois nommé **Eschoecht**, statue qui se trouve toujours, ainsi que l'autel, à la chapelle de l'ancien hôpital de Rosendaël.*

Mais ce que ne relate pas le narrateur de ces journées fastes, ce sont les difficultés financières chroniques que connut l'administration jusqu'à la Révolution.

Le Pélican qui est devenu leur emblème se déchire le cœur pour nourrir ses enfants.

En 1795

La table des pauvres est supprimée. Elle est remplacée par des administrateurs particuliers.

La loi du 7 frimaire, an V crée le droit des pauvres, perçu par l'hospice sur les spectacles et divertissements. Mais cette source de revenus n'étant pas suffisante, la loi du 17 fructidor an VIII (4 septembre 1800) autorisa l'établissement d'un octroi.

La Mairie en décida la création, ce qui souleva maintes protestations, mais cette taxe impopulaire subsista jusqu'en 1940. Ces recettes étaient-elles encore affectées à l'hôpital ?...

Les historiens estiment que le XIXe siècle fut un siècle sans péripéties pour l'hospice général. Mais les épidémies de choléra des années 1838, 1848 et 1866 avaient fait constater l'insuffisance des locaux. Il fallut plus de vingt ans de demandes et de projets pour aboutir à la construction du nouvel hospice de Rosendaël.

17 fructidor, an VIII = HOSPICE

De 1891 à 1908

*Il est un aspect, heureusement disparu, de cet hôpital ancien que le **Docteur Lemaire** évoque avec une mélancolie réprobatrice, c'est le manque de commodités, de l'hygiène même la plus élémentaire.*

Je me contenterai de citer quelques passages de son Histoire des Hôpitaux de Dunkerque paru dans les cahiers de l'Union Faulconnier lors de la disparition de l'hôpital général.

"Je n'entreprendrai pas la description de ces salles basses aux poutres apparentes, avec un mobilier rudimentaire."

Le Docteur parle des salles dans lesquelles il a du travailler, en tant que jeune chirurgien.

"On se sent pris d'une certaine tristesse en regardant ces bâtiments sombres, aux fenêtres étroites garnies de barreaux de fer derrière lesquelles se sont abritées tant de souffrances. Le malheureux qui a entendu la lourde porte se refermer derrière lui peut se demander avec angoisse si en y entrant il n'a pas perdu toute espérance."

"A cette conception de l'hôpital-prison, notre ville en a substitué une autre : celle de pavillons isolés au milieu d'un jardin, avec l'air et la lumière répandus à profusion."

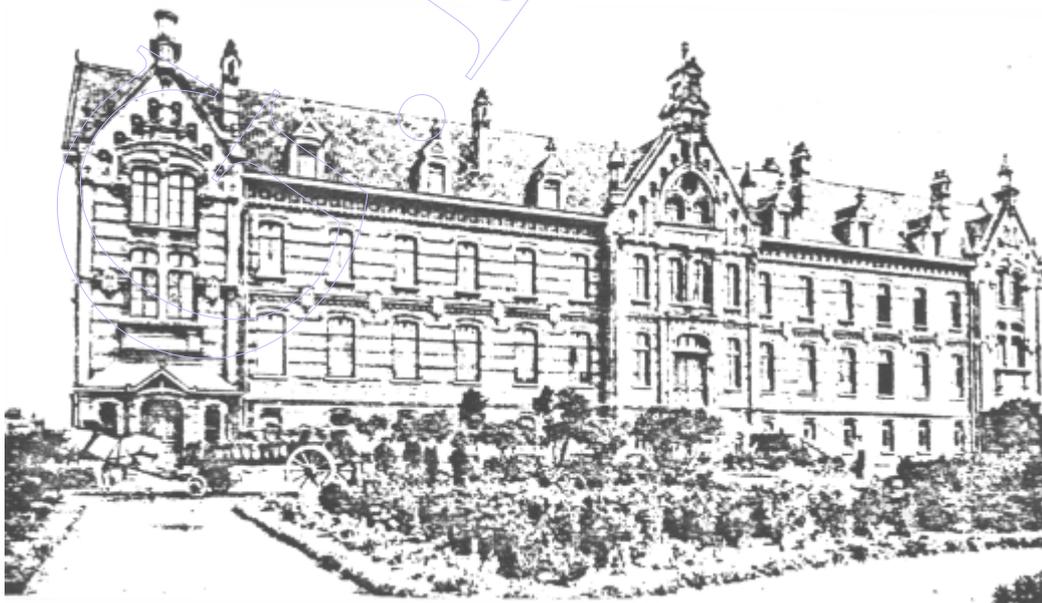
Mais la disparition de l'hôpital général ne se fit que progressivement. La première étape fut la construction de l'hospice à Rosendaël.

Nos édiles estimaient peut-être que le déménagement des vieillards permettrait d'humaniser les locaux de la rue des vieux quartiers ?

L'Administration hospitalière possédait à Rosendaël, grâce à des legs et dons divers, des terrains qui permirent son évolution jusqu'à notre époque.

*Ces terrains situés de part et d'autre de l'avenue de Rosendaël étaient aménagés en jardins de plaisance où les dunkerquois se rendaient en promenades familiales les dimanches, ou en festivités les jours de carnaval. Ils étaient peuplés de guinguettes dont l'une d'elles est illustrée par une chanson de Carnaval : **Chez Fricoteau**. D'autres s'appelaient **Le Jardin Royal** ou **le Casino**. Cette dernière disparut en 1877 pour faire place à l'**Asile des Vieillards des Petites Soeurs des Pauvres**, à l'endroit où s'élève aujourd'hui le « **Val des Roses** »*

En face de ces jardins, sur le côté nord de l'avenue, l'Administration possédait aussi cinq hectares environ. Sur une partie de ces terrains, la ville décida la construction de l'hospice actuel.



L'hospice Civil de Dunkerque

La première pierre en fut posée le 18 Novembre 1887.

*L'architecte en fut, **Monsieur Lecoq** qui avait pour adjoint **Monsieur Morel** le premier d'une dynastie d'architectes dont le petit-fils exerce encore à Dunkerque de nos jours.*

L'inauguration eut lieu le 27 Juillet 1891.

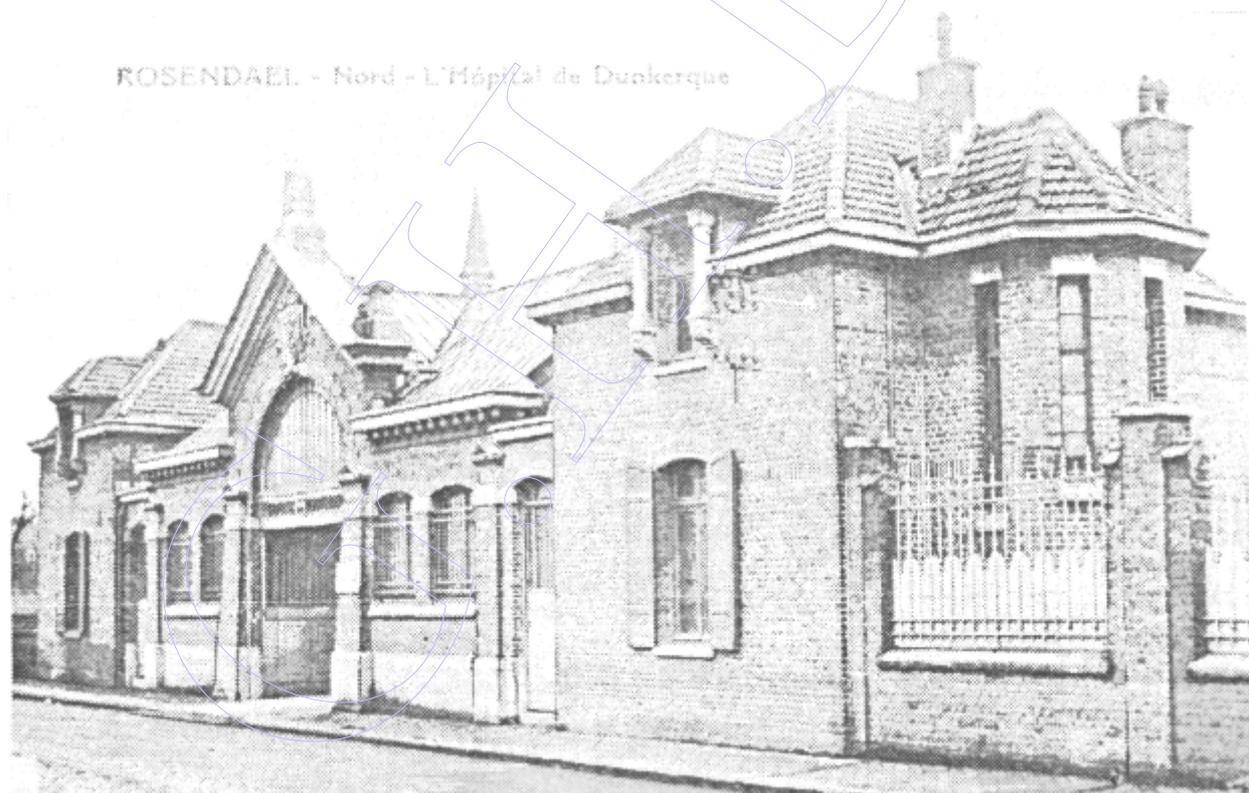
Il est à remarquer que dans l'esprit de l'époque, le bâtiment principal avait été particulièrement soigné. Bâtiment de prestige, dans le style renaissance flamande, il accueille les visiteurs par les deux bras ouverts d'un perron majestueux s'élevant jusqu'au premier étage ou se développent les bureaux administratifs.

Par contre, les logements des vieillards étaient beaucoup moins bien traités, tant intérieurement qu'extérieurement. Deux ailes aux façades sans attrait abritant dortoirs, réfectoires, salles de réunions se rejoignent, au centre, à la chapelle.

Cette distribution subsiste mais est appelée à une prochaine transformation.

L'hôpital de 1909 à 1976

*La seconde étape de la disparition de l'hôpital général fut le déménagement des services hospitaliers proprement dits vers des lieux inondés d'air et de lumière, qu'évoquait le **Docteur Lemaire**.*



Rosendaël – Nord – L'hôpital de Dunkerque

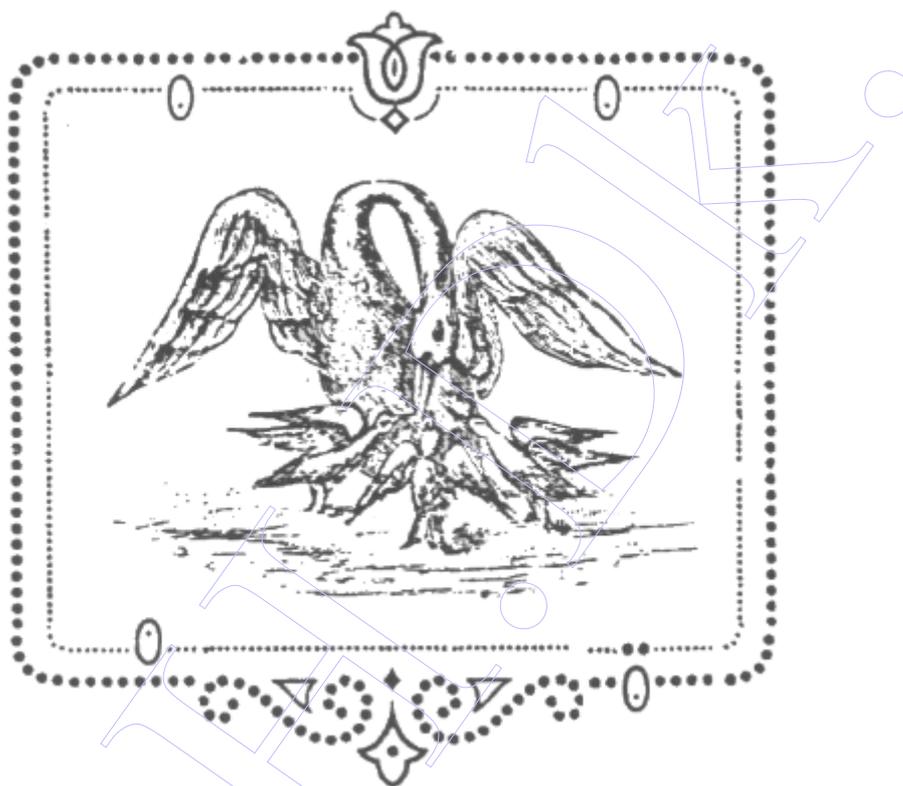
Une délibération du 17 Mars 1899 estime que le maintien de l'hôpital à son emplacement est contraire aux données les plus élémentaires de l'hygiène et qu'il faut l'établir le plus tôt possible sur les terrains de Rosendaël.

*Le projet de construction fut confié à **Monsieur Maillard**, architecte à Tourcoing.*

A cette époque l'installation d'ascenseurs était réservée à des établissements de haut confort, même de luxe. C'est pourquoi l'hôpital fut conçu en pavillons séparés, tous au rez-de-chaussée. Par contre, le bâtiment administratif compte deux étages et rappelle, par son style, le bâtiment principal de l'hospice en face duquel il se situe, de l'autre côté de l'avenue de Rosendaël.

Sur le fronton du porche d'entrée un écusson sculpté représente un pélican.

Cet oiseau héraldique était déjà, nous l'avons vu, l'emblème des anciens établissements hospitaliers dunkerquois.



Les Armoiries de l'hospice et de l'hôpital

L'oiseau héraldique est représenté debout dans son aire, les ailes déployées et se perçant du bec la poitrine, d'où s'échappent quelques gouttes de sang que boivent ses trois petits. On appelle « piété » les gouttes de sang.

L'habitude qu'a cet oiseau de presser du bec son sac œsophagien contre sa poitrine pour en faire sortir les aliments qu'il destine à ses petits, a donné naissance à cette tradition du pélican qui se déchire les flancs pour faire boire son sang à sa couvée : aussi est-il devenu l'emblème de l'amour maternel.

*A droite, les pavillons **Angellier-Beck** réservés aux femmes ; à gauche, les pavillons réservés aux hommes portent les noms de Messieurs **Monteuis**, **Gustave Feron**, **Désiré Gaspard**, ces derniers étant des administrateurs de l'époque.*

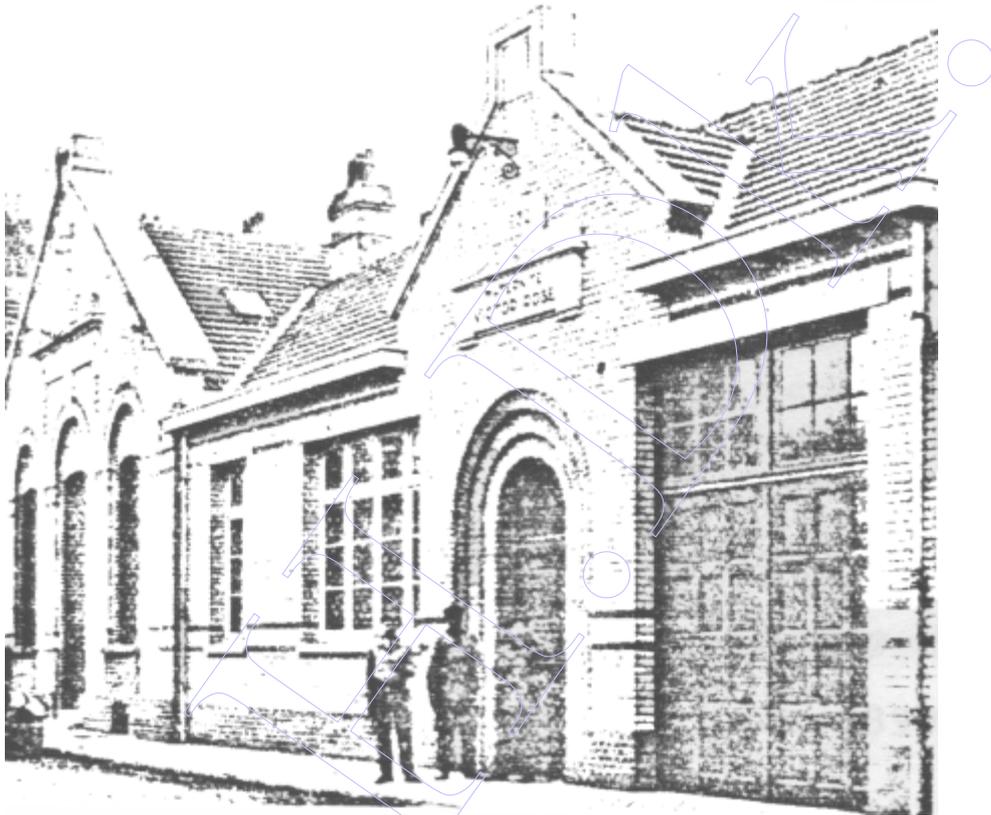
*Quant à **Madame Angellier-Beck**, elle était une insigne bienfaitrice.*

C'est en effet grâce à un don de cette dame de 400000 Francs (en 1899 !) que les travaux purent commencer.

*A la suite de quoi la municipalité accorda des subventions et Messieurs **Guillain**, député et **Trystram**, sénateur, multiplièrent des démarches pour obtenir des fonds... du **Pari Mutuel** !*

L'ouverture eut lieu le 1er Septembre 1909.

*Le Pavillon des femmes fut partiellement détruit par un bombardement le 10 Septembre 1917. Le service maternité fut transféré dans un pavillon annexe, extérieur à l'hôpital. Ce pavillon fut par la suite agrandi et prit, en 1928, le nom de **Victor Rose**, administrateur.*



Maternité Victor Rose

Entre cette Maternité et l'avenue de Rosendaël à l'emplacement de la chaufferie actuelle et du parking, subsistaient des jardins.

*C'est dans ces jardins, qu'un généreux dunkerquois, Monsieur **Gustave Feron**, d'ailleurs administrateur de l'hôpital, fit construire un groupe de huit maisons ouvrières dont il fit don à l'administration, lui en confiant la gestion.*

*Les plans de ces maisons, dus à l'architecte **Morel**, méritèrent une médaille d'or à l'Exposition Universelle de 1900. Cet ensemble ombragé s'appelait la "**Cité Gabrielle**" qui disparut après la guerre de 1940-45.*

*Elles sont un des premiers exemples de constructions sociales à Dunkerque, avant les Habitations à Bon Marché devenues par la suite **Habitations à Loyers Modérés (H L M)**.*

*En 1937, l'Administration confia à Monsieur **André Neuville**, architecte, la construction d'un hospice d'enfants, situé de l'autre côté de l'avenue, au delà de l'hospice des vieillards, face aux bureaux administratifs.*

Cette construction fut interrompue par la guerre, elle reprit en 1947, mais reçut une nouvelle affectation. Elle se dénomme aujourd'hui "La Tonnelle" et abrite des personnes âgées gravement handicapées.

*Ces équipements hospitaliers qui paraissaient si modernes au début du siècle et soulevaient l'enthousiasme et les espérances du **Docteur Lemaire**, n'auront fonctionné que soixante ans.*

Centre hospitalier de Dunkerque de 1976



Les progrès de la médecine et de la chirurgie, l'augmentation de la population, l'extension des soins prodigués à toutes les classes de la société, grâce à la sécurité sociale, pour toutes ces raisons : l'hôpital du début du siècle se révéla, non pas vétuste, mais insuffisamment adapté aux besoins de la population de l'agglomération dunkerquoise et aux exigences de la science.

Heureusement, l'Administration disposait encore, entre l'hospice et l'avenue Louis Herbaut de réserves foncières. On se souvient encore de ces jardins potagers qui attendaient une utilisation plus efficace.

*L'administration de Monsieur **Prouvoyeur** les affecta à la construction de l'hôpital moderne que nous connaissons qui fut inauguré le 18 Octobre 1976 par **Madame Simone Weil**, Ministre de la Santé.*

Ce jour là, l'établissement était l'un des plus modernes et des plus fonctionnels des hôpitaux de France. Madame Le Ministre estima, même qu'il comportait quelques "Gadgets superflus" comme :

- l'accueil visualisé sur écran de télévision dans les chambres de malades,
- le déplacement électronique des chariots pour le transport des repas,
- le transport pneumatique du linge sale jusqu'à la chaufferie située à l'extérieur du bâtiment principal, etc...

*Toujours est-il que les architectes, Messieurs **Stoskopf, Muller et Roussel Jean**, pouvaient être fiers de l'œuvre étudiée et réalisée, par leurs soins, dans les moindres détails avec la participation active des entreprises et des différentes instances hospitalières.*

Soucieuse d'améliorer les conditions d'hébergement des personnes âgées, la commission hospitalière fit construire, à peu près en même temps, sur des plans-type de l'administration centrale, un "V. 120", ce qui signifie un établissement pour accueillir 120 vieillards.

*Dans le but d'humaniser cette appellation, la mairie décida de la nommer "**La Pergola**" en même temps que le nom de "**La Tonnelle**" fut donné à l'ancien hospice d'enfants qui accueille maintenant des vieillards déficients.*

Paradoxalement, l'hôpital "moderne" du début du siècle est à présent une réserve foncière. La mairie vient d'attribuer une partie de locaux vacants à l'école des beaux-arts.

*C'est peut-être une solution provisoire et les historiens de l'avenir auront, sans doute, à s'intéresser à des réalisations futures dans ces lieux auxquels on accède en passant sous le "**Pélican**".*

Les hôpitaux militaires

A plusieurs reprises, au cours de notre compilation des ouvrages, relatifs à l'histoire des hôpitaux de Dunkerque, nous avons fait allusion à l'hôpital militaire, notamment lorsqu'il s'est agi du percement de la rue d'Anjou, actuelle rue Jean Bart.

Quand on se promène sur le trottoir du collège Lamartine on voit en face de cet établissement un jardin dont certains arbres semblent avoir existé avant la destruction de Dunkerque en 1940.

Rien ne nous interdit de penser, sans pour cela être trop affirmatif, que ces arbres faisaient partie, avant la guerre, du jardin qui entourait, derrière de hauts murs, l'hôpital militaire situé entre la rue Saint-Gilles, la rue Royer ou se trouvait son entrée et la rue Jean Bart, face à Lamartine.

*Le **Docteur Lemaire** (toujours lui !) dans un article des Mémoires de la Société Dunkerquoise daté de 1909, sur les anciens hôpitaux de Dunkerque, parle des premiers hôpitaux militaires.*

C'est ainsi qu'il nous dit (et nous sommes surpris de l'apprendre) que jusqu'en 1611 il n'y avait pas de casernes à Dunkerque et que les militaires logeaient chez l'habitant.

*Une autre surprise est d'apprendre qu'en 1612, le Roi de France, **Louis XIII**, en sa qualité de Seigneur de Dunkerque, en autorisa la construction.*

Ce qui prouve que Dunkerque et la Flandre, malgré l'occupation espagnole, restaient dans la mouvance de la France depuis les premiers Capétiens et même auparavant.

Mais ceci n'est qu'une parenthèse.

Par ailleurs, Faulconnier écrit qu'en 1648, pendant l'occupation momentanée par la France, les soldats périssaient souvent parce qu'il n'existait pas d'établissements pour les recevoir et les soigner. Sa Majesté ordonna d'établir pour eux un hôpital militaire.

L'emplacement de cet hôpital nous est inconnu ; quand la ville devint définitivement française il n'existait plus.

En 1648

Un hôpital militaire fut installé, rue des arbres, dans une maison particulière, mais il devint vite insuffisant en raison de l'accroissement de la population militaire.

En 1672

Commença la construction de l'établissement que nous avons connu sur les terrains rendus libres par la destruction des "Vieux Remparts". Il possédait un grand jardin qui fut coupé par le percement de la rue d'Anjou, la partie sud de cette rue fut, comme nous l'avons vu, attribuée à l'hôpital civil.

*Les guerres de **Louis XIV** et de **Louis XV** et l'affluence des blessés qui en résultèrent firent que cet hôpital devint insuffisant et qu'il fallut envisager la construction d'un hôpital militaire de complément. Cet établissement fut construit à l'emplacement de la citadelle, démolie, en 1778, suivant les stipulations du traité d'Utrecht.*

Mais il disparut six ans plus tard pour faire place à l'entrepôt des Douanes.

En 1793

Nouvel afflux de blessés du aux guerres de la révolution.

Des hôpitaux provisoires furent installés dans l'église Saint-Eloi, dans l'église des Récollets (Saint Jean-Baptiste) et même dans le couvent des Dames Bénédictines Anglaises.

*Notre député conventionnel **Fockedey**, qui fut médecin de cet hôpital nous apprend qu'il fut détruit par un incendie le 5 Janvier 1795 ; il se trouvait à l'emplacement actuel du musée et de la bibliothèque municipale.*

En 1803

L'hôpital militaire, placé comme l'hôpital civil, sous la direction d'un conseil d'administration des secours publics, fut qualifié d'hôpital mixte, ce qui veut dire qu'il accueillait aussi bien les marins de la marine de guerre que les soldats de l'armée de terre.

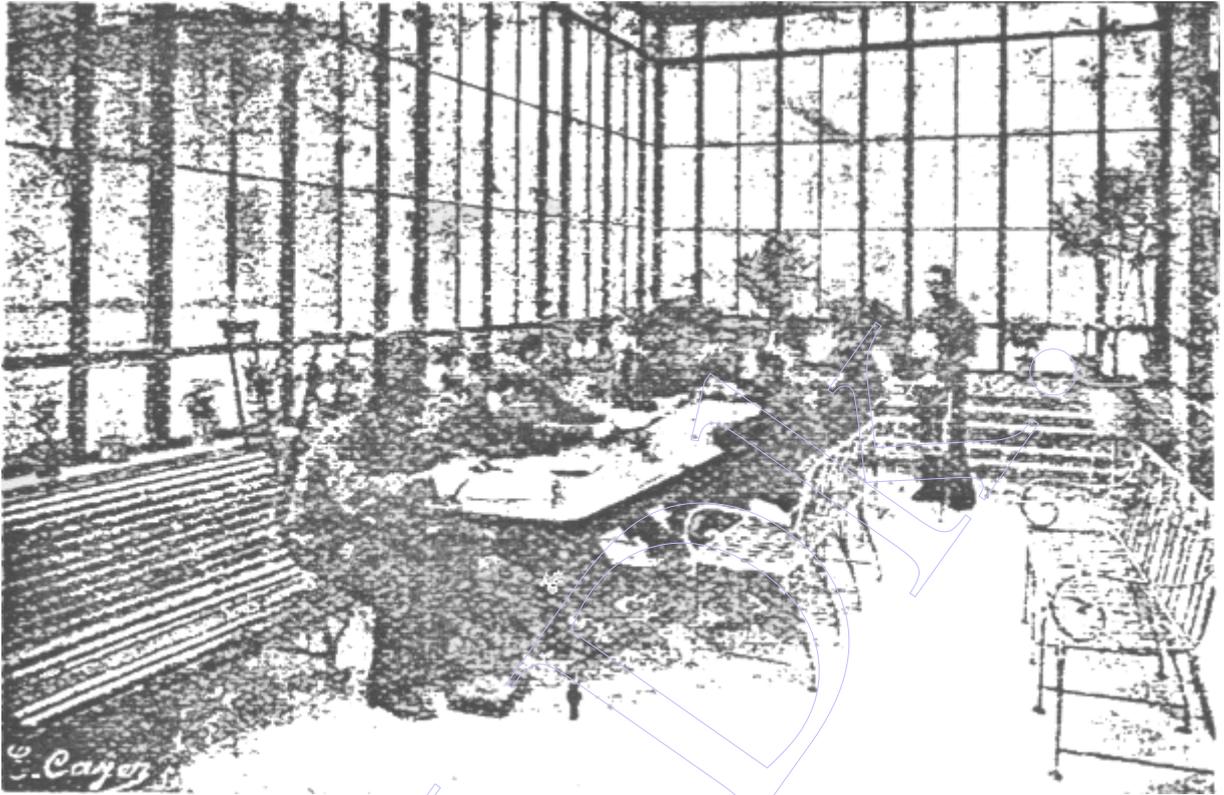
Il n'en fut pas toujours ainsi, car, nous dit Faulconnier, les marins avaient leur hôpital propre qui se trouvait au milieu de la rue Alexandre III alors appelée rue Royale-Saint-Louis.

En 1805

Fut créé, rue de Nieuport, un hôpital pour les marins, qui ne fonctionna que jusqu'en 1825, les navires de guerre ne venant plus que rarement à Dunkerque.

Enfin, la création d'une flottille de torpilleurs à la fin du siècle dernier et d'un bataillon de fusiliers marins lors de la grande guerre ramena la marine à Dunkerque, mais les marins comme les soldats étaient soignés à l'hôpital militaire de la rue Royer ou place du théâtre.

Le « Rapshuys » ou Maison-Forte



La Véranda du pavillon I. Monteuis

L'hôpital général avait une annexe dont l'histoire n'est pas très agréable à rappeler. L'article 1er de sa fondation en 1737 stipulait que "les administrateurs avaient tout pouvoir de direction, de correction et châtiment sur les pauvres enfermés... et, pour ce, d'avoir dans "iceluy" (celui-ci : hôpital) : poteaux, carcans et prisons..."
On croirait voir décrits les instruments de l'inquisition !

Etaient enfermées dans cette maison, les femmes réputées de mauvaise vie. Elles portaient une sorte d'uniforme consistant en "une chemise de toile grise, une robe et jupe de tiretaine, une ceinture de cuir, un bonnet de serge noir, une paire de gros bas et une paire de sabots" et avaient la tête rasée.

*La "Maison-Forte" pour ne pas dire la prison, était à l'intérieur de l'hôpital, mais en 1767, pour gagner de la place, l'intendant de **Caumartin** la fit transférer dans les dépendances de l'hôtel de ville, le long du marché aux légumes.*

En 1832

Fut construite la prison actuelle ou les pauvres recluses furent momentanément transférées, mais la municipalité, jugeant le régime trop inhumain, leur attribua en 1841 le local de la rue de Nieupart qui avait servi de 1805 à 1825 d'hôpital pour les marins.

*C'est là l'origine du **dispensaire** dont le nom évoque plus d'humanité que la **maison-forte** ou de la force.*

Le document, cité plus haut stipule que les détenues étaient dirigées par une "Préposée" qui pouvait s'entourer de "maitresses" pour veiller à la discipline.

Je ne trouve aucune trace d'un document analogue concernant un établissement pour les garçons. Mais on lit dans un registre des baptêmes des enfants, nés à l'hôpital après 1850, qu'un parrain déclarait : comme profession "Maitre des Garçons". Il était employé à l'hôpital.

Faut-il en conclure qu'il existait dans l'établissement une section spéciale au sein de laquelle on s'occupait de la surveillance et de l'éducation des garçons.

C'est une question à éclaircir.

*Georges Meurette
1988*